



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° VQC - 3 -
SÉANCE N° 518 DU 6 FÉVRIER 2023

RAPPORT ANNUEL 2022 SUR LA SITUATION EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES À LA VILLE DE LAVAL

À la date mentionnée ci-dessus, le Conseil municipal, légalement convoqué le 30 janvier 2023, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures zéro minute, dans la salle de l'Hôtel de Ville de Laval, sous la Présidence de Monsieur Bruno Bertier, 1^{er} adjoint au maire.

Étaient présents

Bruno Bertier, Isabelle Eymon, Georges Poirier, Marjorie François, Patrice Morin, Marie-Laure Le Mée Clavreul, Bruno Fléchar, Antoine Caplan, Christine Droguet (à partir de 18 h09), Céline Loiseau, adjoints, Béatrice Ferron, Michel Neveu, Marie Boisgontier, Geneviève Pham-Sigmann, Solange Bruneau, Éric Paris, Georges Hoyaux (à partir de 18 h 42), Laurent Paviot, Catherine Roy (à partir de 18 h 08), Nadège Davoust, Caroline Garnier, Sébastien Buron, Guillaume Agostino, Kamel Ogbi, Rihaoui Chanfi, Ludivine Leduc (jusqu'à 22 h 08), Paul Le Gal-Huaumé (jusqu'à 21 h 00), Lucie Chauvelier (jusqu'à 22 h 08), Didier Pillon (jusqu'à 22 h 23), Marie-Cécile Clavreul (jusqu'à 21 h 27), Samia Sultani, Vincent d'Agostino, Chantal Grandière, Henri Renié, conseillers municipaux.

Étaient représentés

Florian Bercault a donné pouvoir à Bruno Bertier, Camille Pétron a donné pouvoir à Marie-Laure Le Mée Clavreul, Geoffrey Begon a donné pouvoir à Guillaume Agostino, Georges Hoyaux a donné pouvoir à Georges Poirier (jusqu'à 18 h 42), Jonathan Guilemin a donné pouvoir à Kamel Ogbi, Ludivine Leduc a donné pouvoir à Éric Paris (à partir de 22 h 08), Noémie Coquereau a donné pouvoir à Isabelle Eymon, Lucie Chauvelier a donné pouvoir à Rihaoui Chanfi (à partir de 22 h 08), Marie-Cécile Clavreul a donné pouvoir à Samia Sultani (à partir de 21 h 27), Pierrick Guesné a donné pouvoir à Henri Renié, Gwendoline Galou a donné pouvoir à Chantal Grandière, James Charbonnier a donné pouvoir à Vincent d'Agostino et Lucile Perin a donné pouvoir à Didier Pillon (jusqu'à son départ à 22 h 23).

Didier Pillon et Béatrice Ferron sont désignés secrétaires.

Liste des délibérations affichée et mise en ligne le : 8 février 2023

CONSEIL MUNICIPAL DE LAVAL DU 6 FÉVRIER 2023

RAPPORT ANNUEL 2022 SUR LA SITUATION EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ
FEMMES-HOMMES À LA VILLE DE LAVAL

Rapporteur : Marie-Laure Le Mée Clavreul

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu la loi n° 201-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes et notamment l'article 61 précisant notamment les modalités de présentation d'un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes pour toutes les collectivités de plus de 20 000 habitants,

Vu le décret n° 215-761 du 24 juin 2015 relatif au rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant les collectivités territoriales,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2121-29 et L2311.1.2,

Considérant que, chaque année, préalablement au débat d'orientation sur le projet de budget, un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes au sein de la collectivité et son impact sur les politiques publiques menées sur le territoire doit être établi et présenté en conseil municipal,

Sur proposition de la commission vie quotidienne et citoyenne,

DÉLIBÈRE

Article unique

Le conseil municipal prend acte des éléments du rapport sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes pour l'année 2022.

En l'absence du maire
et par délégation,
Le 1er adjoint

Signé : Bruno Bertier